

Assemblée générale ordinaire du 18 au 22 novembre 2024

CONVOCATION

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Conformément aux dispositions des articles 12 à 14 des statuts fédéraux et des articles 16 à 18 du règlement intérieur fédéral approuvés par l'assemblée générale du 25 novembre 2023, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale élective qui se déroulera du lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre 2024.

Cette assemblée générale comprendra :

- une première séance en distanciel (en visioconférence) le lundi 18 novembre à 18h30 qui sera suivie par l'élection des membres du comité directeur fédéral pour la mandature 2024-2028 jusqu'au mercredi 20 novembre à 12h. Lien visioconférence pour cette séance : <https://us06web.zoom.us/j/88159097382?pwd=7jObrQdJFT1ntLV6XaYtBZwz1Oi6ly.1> (Code secret : 443241)
- une deuxième séance de l'assemblée générale se déroulera le vendredi 22 novembre à Troyes (10) à 16h pour tous les délégués départementaux et régionaux, dans le cadre du 112^e congrès fédéral. Pour cette séance du 22 novembre, le vote des associations en distanciel s'effectuera de 13h à 16h.

Cette convocation s'adresse aux président(e)s d'associations affiliées, ainsi qu'aux président(e)s et aux délégués des comités régionaux et départementaux désignés lors de leurs assemblées générales respectives. Afin que vous puissiez exercer votre droit de vote, la liste des représentants élus doit être communiquée au plus tard le **11 novembre 2024**.

Vous pourrez accéder aux documents qui accompagnent cette convocation en accédant à la page dédiée : <https://www.fscf.asso.fr/assemblee-generale-elective-2024-les-documents>

Vous y trouverez :

- l'ordre du jour de cette assemblée générale,
- les candidatures pour l'élection au comité directeur,
- les résolutions sur lesquelles l'assemblée devra se prononcer par un vote,
- les procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 25 novembre 2023, et de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2024
- le rapport annuel 2023/2024,
- le rapport financier 2023/2024,
- le plan de développement fédéral 2024-2028,
- les procurations à utiliser si besoin,
- une lettre du président à l'intention des électeurs.

Vous recevrez pour les séances dont les votes se dérouleront en distanciel un mail envoyé par notre partenaire NÜAG lors de la semaine précédant l'ouverture de l'assemblée générale, qui vous permettra d'accéder à la plateforme de vote. **Nous vous prions de bien vouloir consulter l'ensemble de vos boîtes mails pour cet envoi, ce message pouvant notamment arriver dans vos spams.**

Pour la séance du 22 novembre en présentiel à TROYES, nous vous rappelons que l'émargement sera ouvert de 15h à 16h et que l'ensemble des délégués et présidents électeurs devront s'y rendre afin de pouvoir ouvrir leur accès aux votes du vendredi après-midi.

Dans l'attente de vous rencontrer, et restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 31 octobre 2024

Christian BABONNEAU
Président

